

Master droit des ressources humaines et protection sociale »

Séminaire de « Pratique des relations sociales »

Module II - 5

Intervenant : Jean-Louis ROGLIANO

Objectifs	Méthodologie
<p>A l'issue de ce module, les étudiants doivent pouvoir dans un cadre professionnel:</p> <ul style="list-style-type: none">- maîtriser les relations sociales dans l'entreprise.- organiser et gérer le fonctionnement des différentes institutions.- mener à bien les différentes négociations dans l'entreprise.	<p>La pédagogie proposée repose sur l'alternance d'apports théoriques méthodologiques et de mises en situation. Les étudiants résolvent des cas pratiques.</p>
Progression Pédagogique	
<p><u>Introduction</u> : existence et mise en place des IRP</p> <p><u>I – Les acteurs des relations sociales dans l'entreprise</u></p> <p><u>Les délégués syndicaux</u> Leurs attributions et moyens Les stratégies et positions des différentes centrales syndicales</p> <p><u>La représentation élue</u> Quand et comment consulter le CE, les DP et le comité de groupe La technique du referendum et les accords majoritaires</p> <p><u>La gestion des moyens mis à disposition</u></p> <p><u>II – Conduire les négociations dans l'entreprise</u></p> <p><u>Préparer les négociations</u> Le calendrier Les documents</p> <p><u>Les techniques de négociation</u> Les pièges à éviter (risques pénaux) Les situations de conflit</p> <p><u>Les négociations spécifiques</u> La négociation annuelle obligatoire La durée et l'aménagement du temps de travail</p>	
L'intervenant	Durée
<p><u>Jean-Louis ROGLIANO</u> est conseil en relations sociales. Maître de conférences à HEC, il alterne pratique et enseignement de la GRH.</p>	<p><u>Durée</u> : 10 heures <u>Pré-requis</u> : avoir suivi et assimilé un cours de droit du travail de base.</p>